

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Ne pas céder à la psychose

ÉLUS à l'Assemblée nationale, David Ella Mintsa et Patricia Ndemengane ont appelé les populations du département du Ntem au calme et à la retenue.

J.K.M
Libreville/Gabon



David Ella Mintsa et Patricia Ndemengane, lors de leur déclaration.

DÉPUTÉS du 4e siège du département du Ntem et de la commune de Bitam, David Ella Mintsa et Patricia Ndemengane ont animé un point-press, hier, à Nkembo, dans le 2e arrondissement de la commune de Libreville. Ils ont invité les populations de leurs circonscriptions politiques respectives "à ne pas céder à la psychose perpétrée par des pseudos criminels". Tout en condamnant avec "fermeté toute forme de récupération de la souffrance des parents naturels du petit Rinaldi Ngoua Abagha, disparu depuis le dimanche 12 janvier dernier au village Abé Eba dans le département du Ntem". Leur condamnation est d'autant plus ferme et symbolique que, depuis cette date, des informations relayées sur les réseaux sociaux font état de multiples cas d'enlè-

vements d'enfants un peu partout dans le pays, notamment à Libreville. Ce qui a occasionné la mort tragique de deux compatriotes, copieusement lynchés par une foule en colère la semaine dernière à Libreville. D'où, ont-ils exhorté, la population "à faire confiance à la justice d'autant que les services de sécurité sont en mouvement". Mais aussi "de les

aider en ne véhiculant que des informations avérées sur les réseaux sociaux afin d'éviter toute confusion possible". Situait leur déclaration dans le droit fil du discours des vœux à la Nation du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, le 31 décembre dernier, et de la récente communication du président de l'Assemblée nationale, David Ella Mintsa et Patricia Ndemengane ont clamé leur foi à "un Dieu vivant et à une justice pour tous". Tout en indiquant garder "espoir que Rinaldi soit retrouvé sain et sauf, pour qu'enfin la quiétude regagne le quotidien de tout Gabonais".

Aussi, ont-ils exhorté, la population « à faire confiance à la justice »

La 3e voie condamne la justice populaire

SM
Libreville/Gabon



Quelques membres de la 3e voie, lors de leur conseil politique extraordinaire.

RÉUNIS en conseil politique extraordinaire récemment, les leaders des partis membres de la "3e voie", un groupement politique se disant ni du côté de l'opposition radicale ni de celui de la majorité, ont condamné les actes de violence survenus vendredi dernier, suite aux supposés enlèvements d'enfants à Libreville. Lesquels actes ont coûté la vie à deux compatriotes innocents, selon le bilan officiel. Le porte-parole de ces centristes politiques, Gérard Ella Nguema, a, par la même occasion, pointé un doigt accusateur sur le gouvernement, en lui reprochant "de n'avoir pas été suffisamment

UPCI : le Gabon porté au comité "Affaires politiques et des relations extérieures"

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

CONDUITE par le 1er vice-président de l'Assemblée nationale, Idriss Ngari, une délégation des députés gabonais prend part, depuis le 26 janvier dernier, à Ouagadougou (au Burkina Faso), à la 15e session de la conférence de l'Union parlementaire des États membres de l'organisation de la coopération islamique (UPCI). Des travaux qui coïncident avec la célébration du 20e anniversaire de l'UPCI. Un âge de maturité qui devrait permettre à cette organisation d'envisager l'avenir avec confiance, ambition et détermination. Dans tous les cas, le Gabon a été désigné membre du comité spécialisé permanent des "Affaires politiques et des relations extérieures". Ce qui constitue, d'une certaine manière, la reconnaissance du dynamisme de la diplomatie parlementaire gabonaise. D'autant plus que, au cours de ces assises, notre pays, associé à d'autres États du continent, a proposé la création d'un comité spécialisé "Paix sécurité et lutte contre le terrorisme". Ce, dans le but de permettre aux États membres de l'UPCI de mieux combattre le terrorisme sur le continent, notamment dans les pays du G5-Sahel.

Le conclave de la capitale burkinabé vise à faciliter la coopération entre les États membres de l'UPCI. Mais aussi à promouvoir le dialogue et le partage d'expériences entre les Parlements, en matière du respect des droits de l'Homme et des principes humanitaires. Pour rappel, l'UPCI compte à ce jour 54 États membres et 23 observateurs. Les travaux s'achèvent demain.



La délégation gabonaise aux travaux de Ouagadougou.

Gérard Ella Nguema, a, par la même occasion, pointé un doigt accusateur sur le gouvernement, en lui reprochant «de n'avoir pas été suffisamment vigilant»

Et d'autre part, à éviter que la psychose ne s'empare des populations. Plutôt que de se contenter de démentir les

vigilant, face à ces mouvements de manipulation aux conséquences extrêmement malheureuses". " Dès l'instant où, il y a eu un cas d'enlèvement d'enfant avéré à Bitam, le gouvernement aurait dû prendre des mesures visant, d'une part, à prévenir et à assurer la sécurité des enfants. Et d'autre part, à éviter que la psychose ne s'empare des populations. Plutôt que de se contenter de démentir les

rumeurs des réseaux sociaux, lors de la sortie médiatique du porte-parole du gouvernement", a-t-il regretté. Notons que ces assises de la 3e voie ont par ailleurs permis à ses membres d'aborder plusieurs autres questions d'actualité. Notamment le mouvement de grève générale déclenché, le 23 janvier dernier, par les syndicats. Lequel a été suspendu, suite à un accord conclu entre les différentes parties, à l'instigation du Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale. De même qu'ils se sont penchés sur la réforme du baccalauréat. Des sujets sur lesquels, ils ont exhorté le gouvernement à faire prévaloir l'intérêt supérieur de la nation, au regard des débats et colères que tout cela suscite.